



COMITE VIANDE BOVINE

Bilan des contrôles de la PCM 2011 Espèce bovine

21 Février 2012





Les Gros Bovins :

. Abattoirs Communautaire :

113 abattoirs et un taux de contrôle de 97 %

. Abattoirs Nationaux :

103 abattoirs et un taux de contrôle de 98 %



Bilan des contrôles de la PCM Gros Bovins présentation

BILAN DU CONTROLE DE PRESENTATION DES CARCASSES DE GROS BOVINS

NATIONAL

ANNEE	2009	2010	2011
NOMBRE DE CONTROLES	1199	1117	1211
NOMBRE DE CARCASSES CONTROLEES	35728	31171	34281
Nombre de carcasses avec indice supérieur ou égal à 2	5923	5836	7331
%	16,6%	18,7%	21,4%

NOMBRE D'INDICE DE GRAVITE PAR PARTIE ANATOMIQUE

		NOMBRE INDICES								
		1			2			3		
		2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
PIECES ANATOMIQUES	QUEUE	4,8%	4,8%	5,5%	3,9%	4,7%	5,1%	0,8%	1,2%	1,0%
	ONGLET	5,1%	3,9%	5,0%	0,6%	0,8%	0,9%	0,3%	0,9%	0,8%
	HAMPE	6,4%	6,8%	8,4%	1,3%	1,9%	1,6%	0,1%	0,1%	0,1%

Bilan des contrôles de la PCM Gros Bovins présentation

BILAN DU CONTROLE DE PRESENTATION DES CARCASSES DE GROS BOVINS

NATIONAL

ANNEE	2009	2010	2011
NOMBRE DE CONTROLES	1199	1117	1211
NOMBRE DE CARCASSES CONTROLEES	35728	31171	34281
Nombre de carcasses avec indice supérieur ou égal à 2	5923	5836	7331
%	16,6%	18,7%	21,4%

NOMBRE D'INDICE DE GRAVITE PAR PARTIE ANATOMIQUE

		NOMBRE INDICES								
		1			2			3		
		2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
DEGRAISSAGE OU MISE A NU HORS ZONE AUTORISE	CUISSE (FACE EXTERNE)	4,3%	2,9%	3,5%	0,3%	0,3%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
	CUISSE (FACE INTERNE)	4,9%	5,3%	5,1%	0,5%	0,9%	0,7%	0,0%	0,2%	0,1%
	ŒILLET	7,0%	5,8%	7,7%	0,8%	0,5%	0,8%	0,3%	0,1%	0,3%
	FLANC	4,6%	3,3%	5,6%	0,7%	0,7%	1,3%	0,0%	0,1%	0,1%
	AU DELA DE LA 5 ^{EME} COTE	30,9%	33,1%	33,8%	1,0%	3,1%	4,1%	0,2%	0,2%	0,0%
	PAROI VENTRALE	6,3%	5,5%	5,2%	0,4%	0,5%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%

Bilan des contrôles de la PCM Gros Bovins présentation

BILAN DU CONTROLE DE PRESENTATION DES CARCASSES DE GROS BOVINS

NATIONAL

ANNEE	2009	2010	2011
NOMBRE DE CONTROLES	1199	1117	1211
NOMBRE DE CARCASSES CONTROLEES	35728	31171	34281
Nombre de carcasses avec indice supérieur ou égal à 2	5923	5836	7331
%	16,6%	18,7%	21,4%

NOMBRE D'INDICE DE GRAVITE PAR PARTIE ANATOMIQUE

		NOMBRE INDICES								
		1	1	1	2	2	2	3	3	3
		2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
GOUTTIERE JUGULAIRE ET PLAIE DE SAIGNEE		6,7%	6,2%	6,8%	4,3%	2,4%	1,3%	0,1%	0,1%	0,1%
MUSCLES MIS A NU EN ZONE AUTORISE	DOS	12,6%	10,8%	14,8%	2,0%	1,9%	3,0%	0,1%	0,2%	0,3%
	GROS BOUT DE POITRINE	15,5%	14,9%	17,3%	2,4%	2,2%	3,3%	0,2%	0,1%	0,2%
	ZONE PELVIENNE ET ABDOMINALE	8,9%	6,1%	6,6%	0,8%	0,7%	1,0%	0,2%	0,2%	0,2%
AUTRES (EX: GRAPPE, SECTION PATTES, ...)		0,7%	0,9%	1,9%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%

LEGENDE DES INDICES DE GRAVITE : 0 CONFORME-1 DEFAUT MINEUR- 2 DEFAUT IMPORTANT- 3 DEFAUT MAJEUR
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Les Gros Bovins :

Remarques :

- **Annexe 4 : Définitions des anomalies**
 - Document de travail précisé et détaillé durant l'année 2011
 - Document présenté aux référents Normabev, en fin d'année 2011

- **La synthèse des résultats 2011 des contrôles gros bovin a été présentée à Normabev**
 - Convergence des résultats à propos des anomalies de type 2 et 3
 - Différence anomalies de type 1 (due à l'évolution annexe 4)

Les Gros Bovins :

Remarques :

➤ Rôle des référents:

- Harmonisation des contrôles :
 - ✓ Rappel des procédures
 - ✓ Définitions Annexe 4
 - ✓ Ciblage des abattoirs et contrôles conjoints FAM/DGCCRF

Bilan des contrôles de la PCM Gros Bovins classement

BILAN DU CONTROLE DU CLASSEMENT/MARQUAGE 2009, 2010, 2011

		2009	2010	2011
NOMBRE DE CARCASSES	CONTROLEES	32999	33362	36826
	NON CLASSEES	0	40	0
	AVEC CLASSEMENT SUR DUCLEMENT DE PESEE DIFFERENT DU MARQUAGE	6	52	3

CONFORMATION			Nombre	Nombre	Nombre	%	%	
Sous-classement	à (-) 3/3 de classe et plus en conformation	a + a'	10	20	24	0,07%		
	(-) 2/3 de classe en conformation	b + b'	170	155	160	0,43%		
	(-) 1/3 de classe en conformation	c + e'	3888	4200	4125	11,20%		
Concordance Parfaite au tiers de classe			d + d'	25179	25228	28253	76,72%	98,77%
Sur-classement	(+) 1/3 de classe en conformation	e + e'	3553	3466	3996	10,85%		
	(+) 2/3 de classe en conformation	f + f'	165	178	227	0,62%		
	à (+) 3/3 de classe et plus en conformation	g + g'	28	23	38	0,10%		
Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL			32993	33270	36823	99,99%		

ENGRAISSEMENT			Nombre	Nombre	Nombre	%	%	
Sous-classement	à (-) 2 de classe et plus en engraissement	h + h'	3	3	3	0,01%		
	à (-) 1 de classe en engraissement	i + i'	1121	1148	1347	3,66%		
Concordance parfaite à la classe			j + j'	30797	31276	34544	93,80%	99,97%
Sur-classement	à (+) 1 de classe en engraissement	k + k'	1071	838	923	2,51%		
	à (+) 2 de classe et plus en engraissement	l + l'	1	5	6	0,02%		
Nombre de carcasses classées contrôlées : TOTAL			32993	33270	36823	99,99%		

(1) % = NOMBRE DE CARCASSES CONCERNEES/NOMBRE DE CARCASSES CLASSEES

Bilan des contrôles de la PCM 2011

Lettres de rappel à la réglementation :

- **20 courriers : NIR** (Note d'information réglementaire) **concernant les gros bovins :**
 - Présentation des carcasses
 - ✓ Dégraissage en zone non autorisée, longueur des queues, muscles mis à nu , gouttière jugulaire et plaie de saignée, sous la 5^{ème} côte : 19 courriers
 - ✓ Non respect du délai des 6 heures après pesée : 3 courriers

NB : Une même lettre peut comporter plusieurs anomalies

Bilan des contrôles de la PCM 2011

Lettres de rappel à la réglementation :

- **21 courriers RR** (Rappel réglementaire) **concernant les gros bovins :**
- Classement
 - ✓ Marquage : 1 courrier
 - Conditions de pesée des carcasses
 - ✓ Non respect du délai des 6 heures après la pesée : 2 courriers
 - ✓ Non respect du délai étourdissement pesée : 2 courriers

NB : Une même lettre peut comporter plusieurs anomalies



Bilan des contrôles de la PCM 2011

Contrôles conjoints DGCCRF/FranceAgriMer

➤ **Nombre de contrôles conjoints :**

- 124 contrôles Gros bovins, Veaux et Ovins

➤ **Procès Verbaux dressés :**

- 17 PV dressés lors des contrôles conjoints

Ces Procès Verbaux ont été dressés sur des anomalies de présentation et font généralement suite à des contrôles ciblés consécutifs à des lettres de rappel à la réglementation

Bilan des contrôles de la PCM 2011

Autres missions effectuées en 2011 : Gros Bovins

➤ Enquête gouttière jugulaire et plaie de saignée DGAL/FranceAgriMer :

Guide de bonnes pratiques testé en octobre et novembre 2010 pour une présentation réalisée en janvier 2011. En l'attente de la validation par la DGAL, l'article 1 de l'arrêté du 26/12/2000 s'applique (limite de 500g / demi carcasse).

➤ Formations

- Internes à FranceAgriMer : Harmonisation PCM pour les contrôleurs de terrain : 4 sessions d'harmonisation
- Normabev : Suite à l'accord du 30/06/10, formation de référents Normabev aux procédures de contrôles de présentation Gros bovins FranceAgriMer (Présentation du nouveau document de travail sur la présentation des carcasses : Annexe 4, harmonisation et contrôles conjoints : Référents FAM et Normabev).
- Classificateurs des DOM : ponctuellement. Action à préciser et mieux organiser en l'absence d'intervention de Normabev.

Evolutions réglementaires de la PCM Gros bovins en 2011

- **Nouvel arrêté étiquetage, pris en application de l'article 7 du Décret N° 94.808 : arrêté du 20 décembre 2010 paru le 14 janvier 2011**
 - Classement sur étiquette en remplacement du marquage à l'encre et indication du numéro d'agrément ou du code du classificateur

Perspectives d'évolutions réglementaires de la PCM Gros bovins

➤ **Modification de l'arrêté du 26/12/2000 si accord interprofessionnel concernant :**

- Précisions rédactionnelles sur les définitions suivantes :
 - Ablation de la gouttière jugulaire (veine grasse)
 - A l'aplomb de la pointe de la hanche
 - Queue présentée avec un minimum de 13 vertèbres
- Parage de la gouttière jugulaire et de la plaie de saignée (guide réalisé par l'Institut de l'Élevage/FranceAgriMer/DGAL)



Propositions d'améliorations de l'efficacité des contrôles de la PCM



Propositions d'améliorations de l'efficacité de la PCM

1- Veiller à l'application uniforme de la PCM

- Mise en place pour 2012 d'un programme trimestriel quantitatif et qualitatif des contrôles
 - Respect strict des fréquences réglementaires
 - Meilleur ciblage des abattoirs à risque
 - Modification « des habitudes » de passage (horaires...)
 - Polyvalence multi-espèce des référents PCM (porc traité à part)

- Mise en place en 2012 d'une nouvelle application informatique contrôle PCM :
 - Suivi et gestion plus précise des objectifs de contrôle PCM GB, V et O, des anomalies constatées, et de l'agrément des classificateurs pour ces espèces.

- Développement d'une téléprocédure pour la gestion des classificateurs GB.
 - Classificateurs autres espèces : vers une téléprocédure accessible à tous les abattoirs ? Non redondance avec les outils de l'observatoire des abattoirs.

Propositions d'améliorations de l'efficacité de la PCM

- Poursuivre le travail d'harmonisation, de normalisation et d'échanges réguliers engagé avec les services de la DGCCRF :
 - Procédures de contrôle
 - Evolutions réglementaires
 - Echanges d'informations sur les résultats des contrôles et les suites à réserver
 - Contrôles conjoints
 - Formations conjointes

- Développer les échanges avec les services de la DGAL dans les abattoirs

Propositions d'améliorations de l'efficacité de la PCM

2- Formalisation des relations avec Normabev :

- Poursuivre la formation des techniciens Normabev aux procédures de contrôles de FranceAgriMer afin d'harmoniser les constats.
- Prise en compte des constats effectués par Normabev dans l'analyse de risque permettant d'orienter les contrôles FranceAgriMer.
- Mise en place d'un outil informatique commun (Application PCM) pour la gestion des classificateurs